

JUILLET-AOÛT 2020

L'ÉCHO

DE SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE



Prochaines séances du Conseil

Lundi 13 juillet 2020

Lundi 10 août 2020

Au 241 rue Coutu,
si possible à ces dates

LE PÉRIODIQUE D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE



Concours photo, détails en page 8
1^{re} place, Chantal Jubinville, *Grenouille léopard*

SOMMAIRE

Mot du maire	p. 2-3	MRC de la Matawinie	p. 19
Environnement	p. 4 à 7	Club Optimiste	p. 21
Loisirs	p. 8 à 11	Club de l'amitié	p. 22
150 ANS D'ÉNERGIE	p. 13 à 15	Bibliothèque	p. 23
Sûreté du Québec	p. 16 à 18	Les ami(e)s d'Émélie	p. 25



Le mot du maire...



Bonjour à toutes et tous,

L'été est à nos portes et, en cette période d'exception générée par la covid-19, plusieurs d'entre nous passeront la belle saison à la maison; ces changements appellent à la réorganisation. Un grand nombre de personnes ont démarré un potager, réaménagé leur cour ou prévu des rénovations, question de rendre cette période de confinement plus agréable.

À la mairie, toute l'équipe municipale suit quotidiennement les communiqués de la santé publique et du ministère des Affaires municipales afin de se conformer aux règles édictées, mais également de pouvoir offrir les meilleurs services possibles pour la population. Cette période de bouleversements de nos habitudes nécessite beaucoup de souplesse et d'adaptation à nos façons de faire.

Voici donc les services municipaux en date du 11 juin, moment où j'écris ces mots, que nous

prévoyons offrir pour l'été : la plage municipale, le camp de jour pour les enfants, la bibliothèque, le jardin communautaire, les sentiers municipaux du lac Kaël et les nouveaux sentiers de la « Slye » qui sont accessibles par la rue du Pont tout près de la plage, les parois d'escalade Sérénité et Proximus pour lesquelles nous venons de créer, en partenariat avec la Fédération québécoise de la Montagne et de l'Escalade (FQME), un nouveau stationnement afin d'en rendre l'accès plus sécuritaire à un plus grand nombre d'usagers. Nous ferons également sous peu l'installation de deux paniers de basketball sur la patinoire, sans oublier le terrain des sports avec le tennis et le baseball. Bien que les autorités de la santé publique nous permettent l'ouverture de ces différents services et activités, il y aura de nombreuses normes de salubrité à respecter.

Le conseil et moi-même espérons que vous profiterez au maximum de ces infrastructures.

Villégiature

Avec l'arrivée potentielle de touristes, je comprends que les Émélinois et Émélinoises aient un certain niveau d'inquiétude quant à la propagation du virus. Cependant, il faut faire confiance à la Santé publique et aux visiteurs. Nous sommes tous dans le même bateau, chacun de nous doit se responsabiliser et faire preuve de prudence à la maison, au village ou en visite. Chacun de nous doit respecter les règles en vigueur, par solidarité sociale et pour protéger nos personnes vulnérables.

(suite en page suivante)



Villégiature (suite)

Des consignes sanitaires strictes ont été établies pour nous protéger au quotidien et nous les avons pour la plupart assimilées. Au fur et à mesure que le déconfinement progresse, de nouvelles règles sont diffusées afin que tout se passe bien. Il en est ainsi pour aller à son chalet, à la pêche ou effectuer un séjour. Nos entreprises, quelles qu'elles soient, appliquent aussi avec rigueur le plan sanitaire qui les concerne. C'est la seule façon de sécuriser la clientèle et de s'assurer qu'elle nous revienne. Si nous suivons les recommandations du Dr Arruda et gardons nos distances, j'ai confiance qu'on va garder la situation sous contrôle à Sainte-Émélie.

Commerces

Plusieurs commerçants et entrepreneurs émélinois ont subi des pertes importantes depuis mars dernier. Certains secteurs d'activités ont quant à eux vu leur chiffre d'affaires augmenter. Comme on dit, le malheur des uns fait le bonheur des autres. J'en appelle donc à la solidarité locale et entrepreneuriale, car il est important plus que jamais d'acheter et de consommer chez nous. Je rappelle également que le Service de développement local et régional (SDLR) de la Matawinie ainsi que la Société d'aide au développement des collectivités SADC Matawinie sont là pour vous.

Communautaire

Nous avons la chance depuis trois ans d'avoir dans notre village une escouade hors du commun, il s'agit de *l'Escouade Gourmande*, un groupe de femmes bénévoles, qui réalise des platebandes de comestibles sur des terrains

municipaux aux bénéfices de toute la population. En plus d'embellir le village, ces aménagements vous permettront d'agrémenter vos repas de quelques légumes frais, bio, communautaires et offerts par ces charmantes jardinières. Merci à l'Escouade!

Le comptoir vestimentaire *Les Ami-es d'Émélie*, organisme phare dans notre communauté, joue un rôle de premier rang dans cette pandémie en offrant de l'aide alimentaire aux personnes dans le besoin. Je tiens à souligner l'apport exceptionnel de cette équipe de bénévoles pour les citoyennes et citoyens. Merci à vous de faire la différence. N'hésitez pas à les contacter si vous avez besoin de soutien ou si vous souhaitez contribuer à leur cause : 450-886-9009.

J'en profite également pour remercier personnellement toutes les personnes qui ont donné de leur temps et qui continuent de le faire dans toutes les sphères de notre communauté par des actions personnelles ou à travers les différents organismes. Bravo et merci!

En terminant, je tiens à vous souhaiter au nom du conseil et en mon nom un très bel été, chaud, mais pas trop, en famille, entre amis. Un été de belle Énergie.

Bien à vous,

Martin Héroux
Maire



Hausse de la consommation d'eau potable

Depuis le début de l'année, la consommation d'eau de l'aqueduc a augmenté de près de 40 % par rapport aux années précédentes. L'augmentation de la consommation d'eau est visible sur d'autres municipalités du Québec, mais peu d'explications plausibles peuvent expliquer cette soudaine hausse.

La municipalité a adopté en 2012 un règlement encadrant l'usage de l'eau potable. Ce règlement, disponible sur le site de la municipalité, encadre, notamment, les périodes d'arrosage, le remplissage des piscines et spas.

Pour rappel

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribués par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants :

- a) un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- b) un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

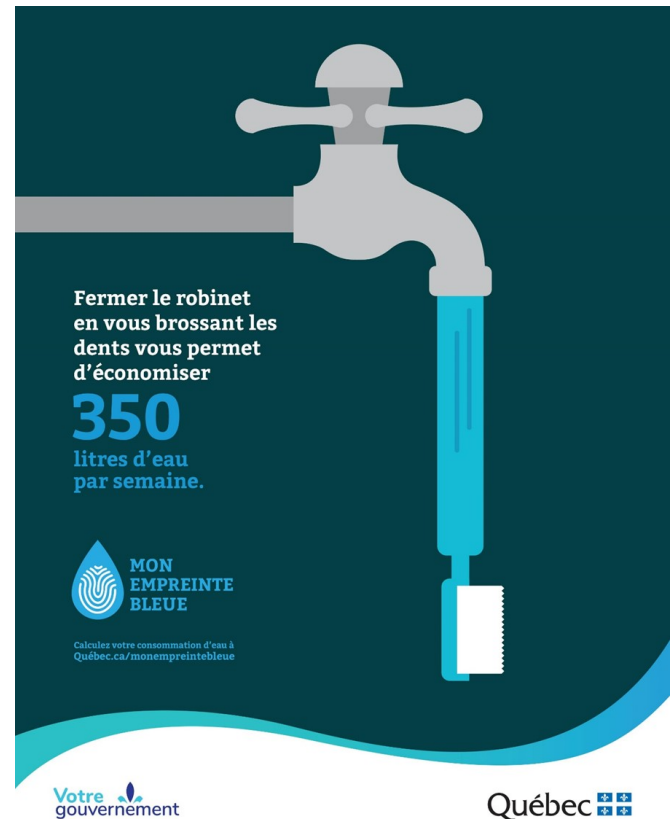
Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.

Le remplissage d'une piscine est interdit de 6 h à 20 h. Toutefois, il est permis d'utiliser l'eau de l'aqueduc à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine pour maintenir la forme de la structure.

Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 1er avril au 15 mai de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs du bâtiment.

Pour obtenir une estimation de votre consommation d'eau, le gouvernement du Québec a mis en place un court quiz en ligne pour sa campagne « Mon empreinte bleue », disponible à l'adresse suivante :

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/infrastructures/campagne-mon-empreinte-bleue/quiz/questionnaire/>





Poubelle et animaux sauvages : quelques mesures à prendre



La chaleur dans les prochains mois pourrait attirer les ours et autres animaux sauvages sur votre propriété. Ils pourraient retourner vos bacs de déchets et de recyclage. Afin de limiter ce problème, voici quelques consignes pour vous aider à maintenir ces animaux loin de vos bacs :

- Sortez vos bacs seulement le jour de la collecte et pendant la période prévue à cet effet;
- Ne laissez jamais vos bacs sur le bord de la rue durant la nuit;
- N'utilisez que les bacs autorisés et jamais de sacs à déchets ou autres contenants;
- Lavez régulièrement vos bacs, que ce soit celui du recyclage ou celui des déchets, afin de réduire les odeurs;
- Si vous n'êtes pas un résident, entendez-vous avec un voisin qui vit en permanence dans votre secteur afin qu'il mette au chemin vos bacs au moment opportun.

Pour votre compost, évitez les matières animales (viande, poisson, fromage, matières grasses) et recouvrez au maximum vos aliments par une couche de feuilles mortes.

Nous sommes en milieu forestier, il est donc important d'apprendre à cohabiter avec la faune environnante et de s'adapter à sa présence. Si vous constatez la présence d'un ours, merci de contacter la municipalité.

Étiquette pour bac supplémentaire

Toute personne désirant se faire ramasser un second bac noir doit se prémunir d'une étiquette auprès des bureaux municipaux. Tous sacs déposés en dehors des bacs ne seront pas ramassés.

L'étiquette est renouvelable annuellement.





ÉCOCENTRE

COMMENT BIEN JETER



ÉLECTRONIQUE

Téléviseur, cellulaire, imprimante etc., tous les électroniques doivent aller à l'écocentre.



MEUBLE

Les meubles encore utilisables doivent être donné aux Ami(e) d'Émélie. Les meubles brisés doivent être déposés lors de la collecte des encombrants.



ELECTRO-MÉNAGER

Les électroménagers peuvent être donné aux Ami(e)s d'Émélie. Les fours/lave-vaisselle et autres doivent être déposé à l'écocentre. Pour les petits électroménagers non récupérables, direction poubelle.



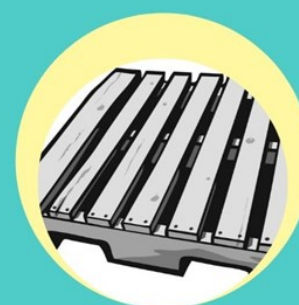
MATELAS

Les matelas doivent être déposés à l'écocentre. Aucun matelas ne sera récupéré lors de la collecte des encombrants



APPAREILS À FROID

Frigos, climatiseurs, cave à vin etc. contiennent des gaz réfrigérants. Il est donc obligatoire que les déposer à l'écocentre. Ils ne sont pas ramassés lors de la collecte des encombrants.



RÉSIDUS DE CONSTRUCTION

Le bois, le gypse, les peintures sont à déposés à l'écocentre.



Installation de compteurs d'eau

Afin de se conformer aux exigences du gouvernement du Québec, la Municipalité est à la recherche de résidents qui ont l'eau de l'aqueduc pour installer des compteurs d'eau. Leur installation se réalise aux frais de la municipalité. Les données qui seront recueillies vont permettre à la Municipalité et au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation d'obtenir une estimation plus précise de la consommation d'eau des Québécois. Si vous n'êtes pas chez vous la moitié de l'année, ce n'est pas grave! Vos données sont être analysées avec des centaines d'autres données de toutes les municipalités du Québec.

Si vous êtes intéressé à faire partie de cette expérience et à aider le gouvernement à mieux comprendre la consommation d'eau potable des Québécois ou si vous avez des questions sur ce programme, contacter la chargée de projet en environnement au 450-886-3823, poste 7, ou en écrivant à environnement@steemelie.ca.



Prochaines formations sur le compostage domestique

Juillet 2020	Août 2020
7 juillet – 19 h	4 août – 19 h
21 juillet – 19 h	12 août – 19 h
23 juillet – 19 h	18 août – 19 h
28 juillet – 19 h	27 août – 19 h

Vous souhaitez suivre la formation de compostage, mais vous n'êtes pas disponible aux dates indiquées? Vous voulez vous inscrire à l'une des formations?

Contactez Marie Sublet au 450-886-3823, poste 7, ou écrivez à environnement@steemelie.ca.



Concours photo À l'affût dans mon jardin!

La Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie est fière de vous présenter les lauréats de son concours de photographie organisé afin de souligner la Journée de l'environnement, sur le thème de la biodiversité. Ce sont 21 photographes amateurs qui nous ont partagé leurs découvertes. La tâche ne fut pas facile pour le jury qui a analysé les 53 images selon les critères suivants : qualité de l'image, composition, aspect artistique et originalité en lien avec le thème de la biodiversité.

Le jury tient à souligner la grande qualité des photographies reçues. Il invite tous les Émélinois et Éméliennes à visiter le site de la municipalité pour voir ces petits chefs d'œuvres : <https://steemelie.ca/fr/albums-photo/concours-photo-a-l-affut-dans-mon-jardin-/page-1> et suivantes.

1^{re} place

Chantal Jubinville, # 4 *Grenouille léopard*

Le jury a été charmé par la sobriété et le dynamisme de la composition ainsi que par le lien très fort avec la thématique du concours : une belle grenouille sur le point de capturer sa proie.

1 panier Goûter Lanaudière d'une valeur de 100 \$

2^e place

Pierre Desmarchais, # 42 *Anisotes de l'érable*

Ce sont la grande précision de l'image, l'équilibre des couleurs et la délicatesse de ce couple de papillons qui ont retenu l'attention du jury.

1 panier Goûter Lanaudière d'une valeur de 50 \$

3^e place

Denis Trudeau, # 30 *Antoine le bâtisseur*

Cette photo s'est démarquée par l'originalité de la pause du sujet. Ce petit bruant familier, croqué sur le vif en train de bâtir son nid, est une belle démonstration de camouflage.

1 panier Goûter Lanaudière d'une valeur de 30 \$

Prix coup de cœur du jury

Chantal Jubinville, # 6 *Chouette rayée*

Une mise au point parfaite, des textures à couper le souffle et, fort probablement, la grande patience de la photographe ont fait en sorte que le jury n'a pas résisté à ajouter ce prix coup de cœur.

Un chèque cadeau de 25 \$ chez Dépanneur Émery

Prix coup de cœur du public

Nancy Loyer, # 11 *Libellules*

Le public a été invité via Facebook à voter les 9 et 10 juin pour leur photo préférée. Une soixantaine de personnes se sont prêtées au jeu. Cette photo l'a emporté avec 20 % des voix.

Un chèque cadeau de 25 \$ chez Familiprix Sainte-Émélie



Consignes à respecter à la plage

Avec le beau temps vient l'ouverture de la plage. En ce contexte de pandémie, les règles sont légèrement différentes cette année et nous vous invitons à lire les nouvelles consignes afin que nous puissions continuer de nous baigner en toute sécurité. Les règles de base de la distanciation physique de 2 mètres doivent être respectées, même dans l'eau. Ce qui nous amène à restreindre le nombre de baigneurs en même temps à 15 personnes ou familles.

Notre nouvelle sauveteuse, Solveil Contré, aura ainsi autorité pour vous demander de patienter avant d'entrer à l'eau et elle pourra aussi vous inviter à sortir pour permettre à d'autres de se rafraîchir aux périodes de grand achalandage. Un système de cartes de codes de couleurs sera mis en place pour faciliter les changements. Vous serez aussi invités à vous installer dans le parc en respectant la distanciation sociale et des corridors de circulation. Pas question de se coller comme des sardines sur le gazon. Autre changement : la municipalité ne mettra malheureusement pas de jeux à disposition cette année, chacun doit apporter son propre équipement. Partager du matériel personnel entre baigneurs représente un risque de transmission élevé que personne ne veut courir. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés en tout temps d'une personne de 16 ans et plus. De plus, l'usage des toilettes et de l'abreuvoir n'est pas recommandé. À la toilette, nous vous invitons à utiliser du gel avant et après, et à l'abreuvoir, à y remplir vos bouteilles d'eau plutôt que d'y boire directement.

Finalement, comme il n'y a pas d'eau courante à la plage, nous invitons les baigneurs à apporter avec eux leur gel désinfectant.

Consignes en bref

- Si vous avez des symptômes, restez chez vous.
- Prendre une douche avant et après la baignade.
- Maintenir en tout temps la distanciation de 2 m.
- Se laver régulièrement les mains.
- Pas de prêt d'équipement.

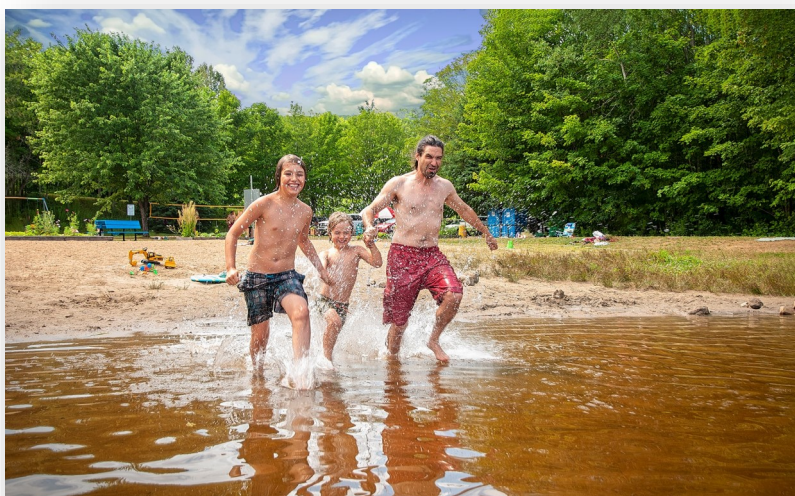


Photo de Serge Raymond



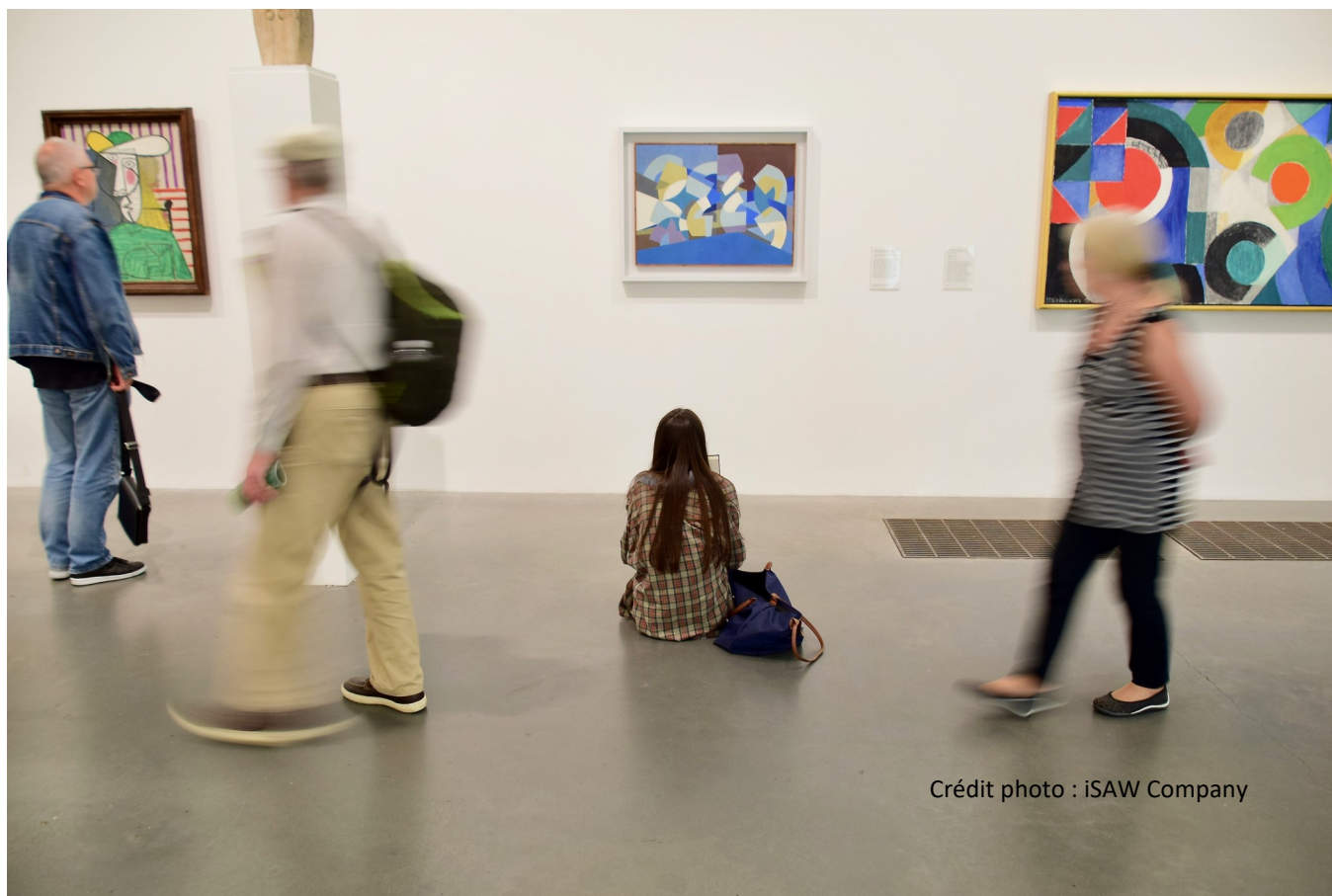
Notre sauveteuse pour l'été 2020,
Solveil Contré



RAPPEL : Invitation aux artistes en arts visuels émélinois

**Exposition intramuros à la mairie dans le cadre du 150^e de Sainte-Émélie-de-L'Énergie
et des Journées de la culture reportée en 2021**

Les candidatures déjà reçues demeurent valides. Nous acceptons toujours les nouvelles candidatures. Pour obtenir le formulaire et ou pour toute information, contactez Josée Fafard au 450 886-3823, poste 5, ou au courriel loisirs@steemelie.ca.



Crédit photo : iSAW Company

En cette période de pandémie de la COVID-19, certaines personnes âgées peuvent être à risque de subir de la maltraitance.

Vous croyez être en situation de maltraitance ou craignez qu'une personne âgée près de vous le soit?
Téléphonez à la ligne d'écoute et de référence

AIDE ABUS ÂÎNÉS : 1 888 489-ABUS (2287)

Service confidentiel et gratuit, accessible tous les jours de 8 h à 20 h.

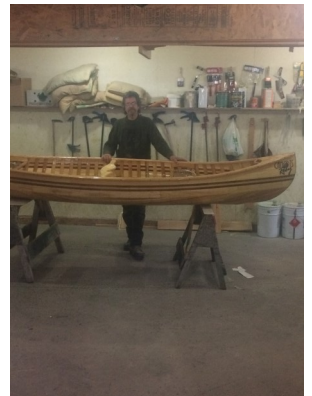
aideabusaines.ca



Portraits bienveillants d'entreprises éméliniennes

Le conseil municipal de Sainte-Émélie-de-l'Énergie vous propose une dizaine de portraits d'entreprises qui ont été réalisés en avril et mai 2020 en pleines mesures de confinement. Ce projet avait pour but d'offrir des exemples positifs démontrant la capacité de résilience émélinienne pendant la crise de la COVID-19. Ces courtes présentations sont là pour nous aider à mieux connaître nos entreprises et peut-être même pour vous en faire découvrir de nouvelles! Tous les portraits sont disponibles sur le site de la municipalité :

<https://steemelie.ca/fr/decouvrir/portraits-d-entreprise>



Impression XL : publié le 2 juin

Garage Martin Généreux : publié le 28 mai 2020

Tannerie Lafortune : publié le 26 mai 2020

Taxe mobile : publié le 22 mai 2020

Canots Roby : publié le 20 mai 2020

Tante Agastache : publié le 15 mai 2020

Entreprise en rénovation Sylvain Arbour : publié le 12 mai 2020

Dépan'resto 131 : publié le 8 mai 2020

Le Lutin atikamekw : publié le 5 mai 2020

Domaine Bazinet : publié le 1^{er} mai 2020





Annulation de la programmation 2020 de la SHEM

Dans le contexte actuel de confinement et de distanciation sociale en vigueur, (COVID-19), il s'avère malheureusement difficile de tenir nos différents événements tout en respectant les consignes gouvernementales. C'est donc avec regret que le conseil d'administration de la SHEM annule ses conférences, voyages et visites de jardins privés pour 2020. Une décision crève-cœur, il va s'en dire.

Vous pouvez nous rejoindre par courriel : shemhorticulture2@gmail.com
ou dans notre groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/shem2/>

Nous publierons régulièrement sur des sujets horticoles et d'écologie, toujours aussi dynamiques et passionnés.

- * Nous vous invitons à fleurir votre environnement et à faire un potager, et ce, même sur un petit balcon. Informez-vous sur la culture des plantes et légumes en pots.
- * Privilégions l'achat local ou de proximité, primordial pour nos commerces, tout en diminuant notre empreinte carbone.
- * Si possible, prenons une marche quotidienne dans la nature; cela contribuera à notre bonne forme physique et diminuera notre stress en période de confinement.

Nous vous souhaitons un bel été de jardinage en toute sécurité

Nous reviendrons en 2021 plus passionnés et dynamiques que jamais !

Merci de votre collaboration habituelle. Nous vous souhaitons un bel été de jardinage en toute sécurité.

Gaétane Villeneuve

Communication et publicité pour la SHEM



Notre fleur emblème : *Lupinus polyphyllus* Russell
Crédit photo : Marie-Josée Pepin



Des nouvelles du 150^e

Bonjour,

Le comité organisateur des **Festivités du 150^e anniversaire** s'est réuni de façon virtuelle afin de faire le point sur la programmation dans le contexte de l'actuelle pandémie.

Bien que certaines activités eussent pu se tenir, ne supposant pas de rassemblement, telles l'exposition extérieure de photos ou la décoration du village, le comité a pris en compte le rythme prévu des activités et a jugé que tenir certaines activités à la pièce, alors que d'autres ne le seraient pas, brisait cette allure.

Comme il est impossible de déterminer à quel moment les rassemblements seront à nouveau envisageables de façon sécuritaire et acceptable pour tous, nous avons décidé de mettre tout ce qui était prévu sur pause. Notre engagement à livrer un projet digne d'une célébration joyeuse et rassembleuse ne se dément pas pour autant. Quand les conditions auront évolué de manière positive et prévisible, nous serons en mesure de nous réunir à nouveau pour refaire une programmation qui permettra de relancer les activités.

Sans pouvoir prédire l'avenir, nous imaginons que l'idéal serait de reprendre les festivités là où elles se sont interrompues, c'est-à-dire en mars 2021. Nous vous convierions alors afin de célébrer le 150^e + 1! Cet horizon demeure évidemment tributaire de facteurs sur lesquels nous n'avons aucun contrôle.

Le projet de BD publiées dans l'*Écho* est tout de même maintenu. Pour cette publication, la BD est l'œuvre de Marie-Claude Mainguy, artiste peintre qui explore ici un nouveau médium. Elle nous raconte ce qu'était « la ballade des joyeux naufragelés » : pas vraiment une course, mais une descente amicale de la rivière Noire où le plaisir était accentué par la consommation de « certaines substances ».

En attendant la reprise de nos activités, nous vous souhaitons de rester en santé et de profiter de l'été qui s'amorce.

Claude Ferland

Président

Comité organisateur des festivités du 150^e

Les Joyeux Naufragés



SAVAIS-TU QU'À
STE-ÉMÉLIE DANS
LES ANNÉES 70
IL Y AVAIT DES
COURSES DE CANOTS
SUR LA RIVIÈRE
NOIRE ?



LES PARTICIPANTS ÉTAIENT COSTUMÉS ET PARADAIENT
DANS LE VILLAGE AVANT LA DESCENTE ...





Sûreté du Québec

Communiqué de presse

CONSEILS DE PRÉVENTION EN LIEN AVEC L'ACHAT OU LA VENTE EN LIGNE

Montréal, le 25 mai 2020 — La Sûreté du Québec désire rappeler quelques conseils de prévention aux citoyens qui magasinent certains items sur internet, notamment :

- des offres de masques ou d'équipement de protection offerts gratuitement en cette période de pandémie;
- des produits ou services obtenus par le biais de cartes prépayées ou de cryptomonnaie;
- le don ou la vente d'animaux ou d'accessoires animaliers à un prix dérisoire.

Soyez vigilants, certains fraudeurs utilisent les ventes en ligne afin de vous arnaquer et vous soutirer de l'argent. De plus, dans pratiquement tous les cas, vous ne recevrez jamais le produit demandé. C'est pourquoi nous recommandons de :

- privilégier les sites Web sécurisés (débutant par « <https://> ») pour vos achats en ligne. Recherchez le cadenas en position fermée ou une clé apparaissant en bordure de la barre d'adresse de votre navigateur;
- se renseigner sur le vendeur avant de procéder à une transaction;
- privilégier de rencontrer en personne le vendeur afin de l'identifier et de constater la disponibilité de l'achat ;
- ne jamais donner de renseignements personnels lors d'un achat en ligne (par exemple, votre numéro d'assurance sociale ou votre date de naissance).

Également, si vous désirez mettre en vente certains produits en ligne, voici d'autres conseils afin d'éviter des pertes monétaires :

- effectuez vos échanges dans un endroit public et sécuritaire;
- méfiez-vous d'un acheteur vous demandant de payer un montant au-dessus du prix demandé, ou vous proposant de vous envoyer, par exemple, un chèque certifié, afin que vous remboursiez la différence (soit en argent ou par virement électronique);
- assurez-vous également de la validité du paiement avant de remettre l'article en question.

Pour signaler une fraude, nous invitons les citoyens à communiquer avec :

- votre institution bancaire;
- la compagnie émettrice de la carte de paiement;
- votre fournisseur de service (Internet, téléphonie cellulaire);
- vos agences nationales d'évaluation du crédit (Équifax Canada : 1 800 465-7166, TransUnion Canada : 1 877 713-3393);
- le Centre Antifraude du Canada et à accéder au Système de signalement (en ligne) au <https://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/report-signalerez-fra.htm>

La Sûreté du Québec vous invite à être vigilant par rapport à ces situations et vous rappelle que toute information sur des activités de nature criminelle peut être communiquée en tout temps, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

Service des communications et de la prévention
Grand Quartier Général de Montréal
Sûreté du Québec
514-598-4848
www.sq.gouv.qc.ca



Les policiers de la Sûreté du Québec sont intervenus à plusieurs reprises en matière de conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool ou drogue durant les dernières semaines sur l'ensemble du territoire des régions de la Mauricie—Lanaudière et l'Outaouais—Laurentides. Plusieurs contrôles routiers sont prévus dans les prochaines semaines, ciblant la capacité de conduite affaiblie par l'effet de l'alcool ou d'une drogue.

Rappelons que les policiers utilisent différentes techniques et outils pour détecter la drogue et l'alcool chez les conducteurs. De plus, le dépistage obligatoire est en vigueur; ceci permet aux policiers d'exiger de la part d'un conducteur qu'il fournisse un échantillon d'haleine au bord de la route, qu'ils soupçonnent ou non qu'il y a eu consommation récente d'alcool.

La capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou les drogues demeure l'une des causes principales des collisions mortelles au Québec. Non seulement, les conducteurs qui conduisent avec la capacité affaiblie augmentent considérablement les risques d'être impliqués dans une collision mortelle, mais en plus, ils s'exposent à différentes sanctions prévues par la loi, dont :

- ♦ Une amende minimale de 1 000 \$
- ♦ La suspension de leur permis de conduire ou du droit d'en obtenir un
- ♦ La saisie de leur véhicule
- ♦ Le remisage de leur véhicule
- ♦ Une peine d'emprisonnement

Si vous sortez et comptez prendre de l'alcool ou de la drogue, prévoyez une solution de rechange existante, soit les services de raccompagnement, le recours à un conducteur désigné, le taxi ou le transport en commun.

L'alcool ou la drogue au volant n'est pas une option !

POUR NOUS JOINDRE

Que ce soit pour une demande d'information ou pour porter plainte, vous pouvez vous présenter à votre poste de police du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Veuillez noter que le poste à proximité ne dessert pas nécessairement votre territoire. Nous vous invitons à téléphoner à votre poste avant de vous déplacer.



La sécurité nautique

La saison estivale étant maintenant à nos portes, de nombreux plaisanciers sont prêts à utiliser leurs embarcations et naviguer sur les différents plans d'eau du Québec. Les patrouilleurs nautiques de la Sûreté du Québec, qui voient à la sécurité des plaisanciers, seront à nouveau présents cette saison pour veiller à la sécurité de tous.

Dans le contexte actuel de la Covid-19, en plus d'effectuer vos sorties sur l'eau dans le respect des mesures de préventions recommandées par la Santé publique (<https://www.quebec.ca/gouv>), vous devez vous assurer d'avoir à bord tout le matériel de sécurité nécessaire prévu par la loi selon le type d'embarcation que vous possédez. Pour voir la liste complète, consultez le site de la *Loi sur la marine marchande*.

Prêt à prendre la voie navigable? Afin que la pratique de vos activités nautiques s'effectue en toute sécurité, la Sûreté du Québec tient à vous rappeler quelques informations importantes.

Le saviez-vous?

- ♦ 75 % des victimes en 2019 ne portaient pas de vêtement de flottaison individuel. (VFI)
- ♦ Il y a consommation d'alcool dans 31 % des incidents mortels survenus en 2019.
- ♦ Sur l'eau, une consommation en vaut trois.

(Source : Société de sauvetage)

Vêtement de flottaison individuel

Chaque année, le non-port du VFI est le facteur contributif le plus important lors d'événements nautiques mortels. Le capitaine doit transporter un VFI approuvé et de la taille appropriée pour chaque personne à bord de l'embarcation. Le port du VFI est vraiment essentiel et fera assurément une différence en cas d'incident. Il est fortement recommandé de le porter en tout temps.

La consommation d'alcool et de drogues

Le deuxième facteur contributif aux événements nautiques mortels est la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux. Il faut se rappeler que les effets sont intensifiés avec l'ajout du soleil, les mouvements de l'embarcation et la fatigue. La capacité du capitaine à conduire l'embarcation s'en voit donc conséquemment réduites. Ces comportements vous mettent à risques ainsi que les autres usagers, en plus de vous exposer à des accusations en vertu du Code criminel.

En tout temps, la Sûreté du Québec vous incite à la prudence dans le respect des différentes règles entourant la navigation de plaisance, dont les obligations, en vertu de la *Loi sur la marine marchande* et les recommandations de transport Canada. <https://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/desn-bsn-menu-1362.htm>

Contribuons ensemble à ce que tout le monde revienne à quai en toute sûreté.

Service des communications et de la prévention
Sûreté du Québec
www.sq.gouv.qc.ca



L'aide d'urgence aux PME

Comment ça marche?

QU'EST-CE QUE C'EST?

Prêt

Montant maximum de
50 000 \$.
*La somme prêtée devra
donc être remboursée.*

3%

Profitez d'un taux
préférentiel de
3%

Moratoire

Capital et les intérêts.
Durée de 3 mois après
signature de l'entente avec
la MRC

36 mois

Durée de
l'amortissement,
excluant le moratoire

LA MRC SUBVENTIONNE LES 9 PREMIERS MOIS D'INTÉRÊT

À QUOI SERT CE PRÊT?

**Couvrir le manque de liquidités
occasionné par
la pandémie**

PLUS D'INFORMATION ?

- Visitez notre site internet www.mrcmatawinie.org
- Contactez-nous : **450 834-5441 poste 7080**
ou par courriel : info@matawinie.org
- Suivez-nous sur Facebook

POUR REMPLIR UNE DEMANDE:

1

Remplir le formulaire de demande (disponible en ligne)

Joindre les documents nécessaires à la demande :

- Derniers états financiers comptables
- États financiers intermédiaires récents
- Budget de caisse prévisionnel des 6 prochains mois
- Bilan personnel à jour
- Document attestant que le signataire est mandaté par son organisation (*si besoin*)

2





Divers



CENTRE RÉGIONAL
UNIVERSITAIRE DE
LANAUDIÈRE

LE CRUL, C'EST...

- Le service de courtage du savoir qui t'offrira la possibilité de poursuivre tes études universitaires dans ta région, ce qui te permettra de demeurer dans ton milieu de vie avec ta famille et tes amis.
- Le moyen idéal d'économiser et de réduire considérablement tes dettes d'études.
- Le choix à faire pour avoir une meilleure qualité de vie, en évitant les bouchons de circulation et ainsi contribuer au mieux-être de l'environnement en réduisant ton empreinte carbone.
- L'opportunité de travailler, une fois diplômé, au sein d'organisations lanaudoises toujours en quête de talents.

Un diplôme universitaire, c'est un passeport vers tes rêves !

- 4 domaines d'études, 20 programmes
- Projets de recherche et développement
- Formations reconnues en partenariat avec l'UQTR, l'UQÀM et l'Université de Montréal

Université répondante



Université du Québec
à Trois-Rivières

Universités partenaires

UQÀM

Université
de Montréal

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi :
9 h à 16 h 30

COORDONNÉES (SIÈGE SOCIAL)

781, rue Notre-Dame
Repentigny (Québec)
J5Y 1B4

450 470-0911, poste 7302
info@crul.ca



Bonjour amis et amies optimistes!

Comme vous le savez tous, l'année Optimiste s'est terminée tôt, mais nous aimerions remercier nos membres, commanditaires, bénévoles, la municipalité, les participants et les membres de l'équipe école « Ami Soleil » qui ont travaillé jusqu'à l'arrêt des activités.

Pendant l'année scolaire, nous avons remis des collations hebdomadaires et une soupe mensuelle à tous les élèves de l'école. Merci à Mélanie Lefebvre pour ta collaboration, pour les collations et au Marché Bonichoix Jacques Paradis. Merci à Mélanie Lefebvre, Jessica Dextraze et France Larivière pour les galettes spécialement conçues pour les élèves.

Merci à François Labelle, Jean Tessier, Richard Hamel, Sylvie Savard, Manon Prud'homme et France Larivière pour votre implication au service de la soupe mensuelle auprès de nos élèves et au Marché Bonichoix Jacques Paradis pour la préparation de la soupe.

De plus, nous voulons remercier la merveilleuse implication et l'aide précieuse durant toute l'année apportée par nos directeurs, directrices et leurs conjoints et conjointes.

Petit rappel

Nous ramassons toujours les cartouches d'encre, cellulaires, bouchons de bière et de vin, goupilles et attaches à pain, pour la fondation Mira, qui en a un grand besoin, vu le manque à gagner en rapport à la pandémie.

En ce qui concerne les activités, nous vous tiendrons au courant dès que celles-ci pourront reprendre, soyez optimiste!

Bon été à tous et toutes! ☺

Cordialement,

France Larivière, directrice



Bonjour cher lecteur et chère lectrice,

Nous espérons que vous ne trouvez pas trop difficile le confinement et que tout se passe bien pour chacun d'entre vous.

Nous tenons à remercier la municipalité de sa grande générosité en nous prêtant les locaux pour vous offrir les activités. Nous vous remercions d'avoir participé aux activités précédentes et d'être toujours aussi nombreux.

Nous espérons de tout cœur que pour la saison débutant en septembre 2020, nous pourrions reprendre nos activités, mais nous devons attendre les directives de monsieur Legault.

Nous vous souhaitons un bel été avec du soleil en tout temps et nous espérons que vous vous amuserez beaucoup; mais n'oubliez pas la distanciation, car on vous veut tous en santé.

Nous avons hâte de vous revoir,

Francine Hénault
Présidente





Bonjour à tous et toutes,

Voilà que nous pouvons ouvrir la bibliothèque de nouveau, mais nous espérons que vous ne serez pas trop déçus par les restrictions imposées par la phase 1 de la réouverture. Nous ouvrirons dès le **30 juin, les mardis de 18 h à 20 h, jeudis de 14 h à 16 h et samedis de 10 h à midi.**

Vous ne pourrez pas circuler librement dans la bibliothèque et **vous devrez commander vos livres, DVD et revues** par une de trois méthodes suivantes :

1. Par le site web du Réseau Biblio CQLM, biblietcie.ca (vous devrez avoir votre carte d'abonné en main).
2. En envoyant un courriel à notre site web, biblio053@reseaubibliocqlm.qc.ca avec une liste de titres et auteurs.
3. En laissant vos nom et numéro de téléphone sur la boîte vocale de la bibliothèque au 450-886-3823, poste 9, et on vous rappellera.

Nous ferons la cueillette de vos documents et ils seront mis en quarantaine dans un sac de papier pour trois jours avant que vous puissiez passer les prendre. Les documents ayant été en quarantaine, vous pourrez les utiliser tout de suite en arrivant chez vous et **vous ne devez surtout pas les nettoyer** d'aucune façon.

Étant donné la réouverture le 30 juin, n'oubliez pas : **placez vos commandes la semaine précédente** afin de pouvoir venir chercher vos documents la semaine du 30 juin.

Vos **retours sans amendes** devront être faits uniquement par la chute à livres, et ils seront de nouveau mis en quarantaine avant d'être remis en circulation.

Vous ne pourrez pas commander de livres de l'extérieur (**PEB**) pour le moment, mais ça reviendra bientôt.

Nous avons malheureusement **deux départs** à souligner : **Gaëtane Riopel**, que l'on voyait rarement à la bibliothèque, mais qui a accompli pendant plusieurs années beaucoup de travail en arrière-scène. La collection pour enfants est renouvelée régulièrement et les nombreux livres devaient être minutieusement catalogués avant d'être classés sur les rayons. Un travail de moine par notre Gaëtane. Mais bien avant ça, elle fut l'une des fondatrices de la bibliothèque, œuvrant, avec Diane Durand, dans les locaux restreints que nombre d'entre vous avez connu. Enseignante de jour, et bibliothécaire le mardi soir.

Nous sommes chanceux d'avoir gardé **Christiane Gravel** comme bénévole si longtemps après son déménagement à Joliette. Le mardi soir était son domaine. Elle connaissait presque tout le monde et son beau sourire accueillait chacun et chacune. Les nouveautés, surtout les romans pour adultes, de notre collection locale sont presque tous les résultats des choix judicieux de Christiane lors d'expéditions de magasinage pour faire peau neuve à la collection. Dans son cas, infirmière de jour, et bibliothécaire le mardi soir.

Merci mille fois de votre dévouement, Gaëtane et Christiane. Vous allez nous manquer.

France Conochie, coordinatrice



Filez à la vitesse supérieure!

50 & 100 Mbit/s



f DERYtelecom | 1.866.544.3358 | derytele.com



Là où la technologie le permet. D'autres conditions s'appliquent.

DERY telecom

MRC de
Matawinie

Infirmière EN MILIEU RURAL

Vous êtes âgés de plus de 55 ans ?
Vous avez besoin de soins
ou de services de santé ?

Sur rendez-vous

Une infirmière en milieu rural est disponible
à Sainte-Émélie-de-l'Énergie tous les vendredis.
Pour prendre rendez-vous, communiquez au
450 886-3861

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière

Québec

MRC
Matawinie
ENTREPRENANTE DE NATURE!



Bonjour à tous et toutes,

Je suis heureuse de vous annoncer que le comptoir vestimentaire a recommencé ses activités, mais avec certaines restrictions : une **seule journée, le vendredi, de 13 h à 16 h**. Le garage est ouvert le même après-midi si la température le permet. Il faut évidemment respecter certaines normes : distance, nombre limité de personnes à l'intérieur, pas d'enfants en bas de 12 ans, pas d'essayage, utilisation du gel antiseptique...

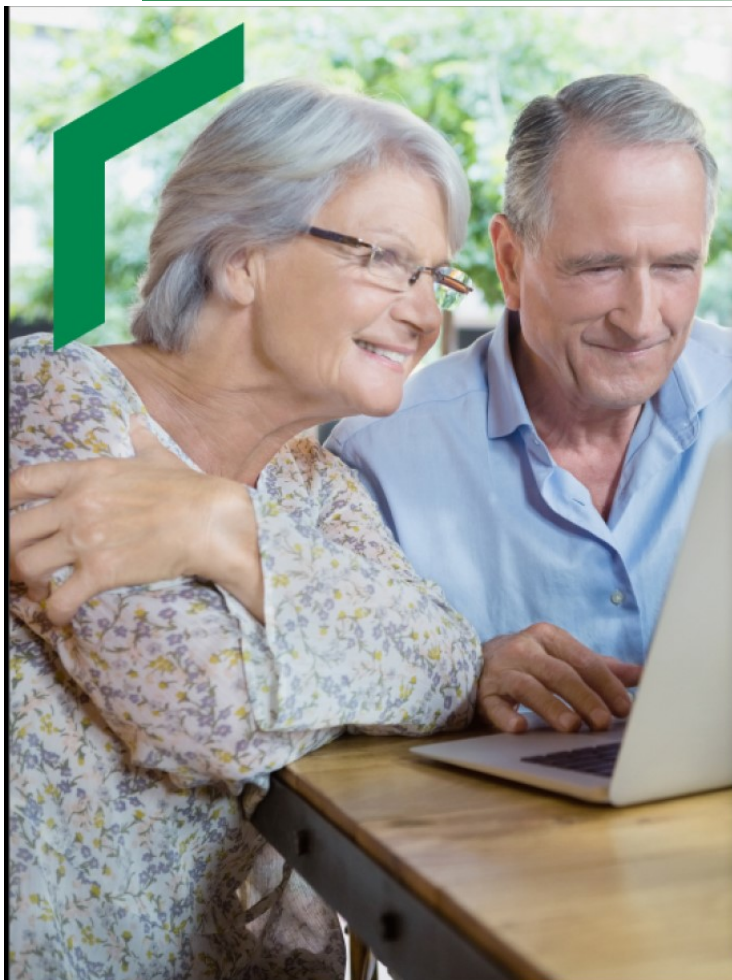
Nous reprenons les dons de vêtements **portables** et d'articles ménagers en **bon état**. Tout doit pouvoir servir à d'autres dans **l'état où on le reçoit**. Nous ne faisons pas la cueillette ni la livraison. Vous pouvez apporter vos dons et les déposer dans le **cabanon près de la caisse populaire**, porte blanche de gauche. Pour les plus gros meubles, il est préférable de venir le lundi matin ou le vendredi après-midi quand il y a des responsables.

Des remerciements sont toujours de mise à tous nos donateurs. J'en profite pour souligner la contribution de M. Jacques Paradis et Mme Chantal Gravel (et non Lacroix, désolée, je l'avais mal identifiée dans le précédent article), les propriétaires de Bonichoix pour avoir organisé la collecte de fonds « La guignolée » et pour les nombreux dons de denrées. Comme nous avons fermé plus de deux mois, ces dons nous ont permis et nous permettent encore de répondre aux demandes d'aide alimentaire.

L'aide alimentaire se fait le 3^e mardi du mois. Il faut s'inscrire en téléphonant au 450-886-9009 et en laissant un message ainsi qu'un numéro de téléphone où l'on pourra vous rappeler.

Bon été à tous et toutes, au plaisir de vous rencontrer un vendredi,

Hélène Ross, secrétaire



Vous accompagner : notre priorité

En cette période exceptionnelle, nous comprenons que le sentiment d'isolement et d'insécurité peut être très présent. Nous tenons à vous assurer que, plus que jamais, nous sommes là pour vous et votre famille.

Priorité aux aînés

Dès maintenant, lorsque vous appelez au 1 800 CAISSES ou directement à votre caisse, votre appel est traité en priorité. Qu'il s'agisse d'obtenir de l'aide pour vos transactions ou de parler à un conseiller, nous pouvons vous assister.

Service AccèsD disponible en tout temps

Utilisez notre service AccèsD par téléphone, sur Internet ou sur mobile pour toutes vos opérations courantes, comme le paiement de vos factures et la gestion de vos comptes et de vos assurances. Des outils d'aide sont disponibles sur desjardins.com pour vous guider dans vos diverses transactions.

Fiers d'appuyer des organismes qui ont les aînés et leurs proches à cœur

Nous offrons notre soutien financier à l'organisme l'Appui qui offre un service d'écoute, d'information et de références professionnel, confidentiel et gratuit aux proches aidants d'aînés et leur entourage.

Vous êtes proche aidant? Pour obtenir du soutien, communiquez avec Info-aidant au 1 855 852-7784 ou à info-aidant@lappui.org. La ligne téléphonique est gratuite et disponible 7 jours sur 7.

Nous mettons notre force collective au service de nos membres et clients.



L'ÉCHO

Date de tombée des prochaines parutions

Le 10 août pour la parution de septembre-octobre 2020

Le 10 octobre pour la parution de novembre-décembre 2020

Par courriel seulement

Les textes non reçus par courriel ne seront pas publiés.

Martine Pinard, 450 886-3823, poste 8

comptes@steemelie.ca

Tarif en cours

Carte professionnelle	25 \$
1/4 page	50 \$
1/2 page	70 \$
1 page	100 \$
Tarif carte professionnelle pour l'année	100 \$

L'article publié peut différer de l'original pour des raisons de mise en pages.

Aucuns frais pour les OBNL de Sainte-Émélie-de-l'Énergie
(Une page maximum)

Une question ou un besoin d'information?

Trois moyens de nous joindre :



Centre de service Sainte-Émélie-de-l'Énergie

480, rue Desrosiers, Sainte-Émélie-de-l'Énergie (Québec) J0K 2K0

450 886-3843



@caisseNorddeLanaudiere



Manawan | Saint-Michel-des-Saints | Saint-Zénon

Emplois disponibles tout près !

À Saint-Michel-des-Saints et Saint-Zénon

Information disponible sur le site
www.haute-matawinie.com

Section Emplois disponibles
Liste mise à jour régulièrement



1 450-898-2834

Conception	Arrêt planifié	Installation
Fabrication	Soudure acier/aluminium	Unité mobile
Usinage	Déménagement industriel	Déneigement

Faites nous confiance pour un travail professionnel

Nous délimitons l'espace à déneiger

Stationnement & Toiture Résidentiel & Commercial

Sylvain Arbour 450 886-5350
Christopher Arbour 450 898-5424

- Rénovation générale
- Résidentiel
- Commercial
- Maison neuve
- Toiture de bardeau

Sylvain Arbour, propriétaire
20, ch du Domaine de l'Érable,
Sainte-Émélie-de-l'Énergie J0K 2K0

RBQ 5711-6501-01
Tél : 450 886-5350
Fax : 450 886-2403

OFFRE D'EMPLOI

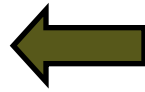
Résidence Dr Lucien Ferland recherche un cuisinier ou une cuisinière à temps partiel.
Veuillez nous contacter au 450-886-5555

Votre publicité ici



Détails au bas
de la page 26

Concours photo, détails en page 8



2^e place

Pierre Desmarchais

Anisotes de l'érable



3^e place



Denis Trudeau

Antoine le bâtisseur



Prix coup de cœur du jury

Chantal Jubinville

Chouette rayée



Prix coup de cœur du public

Nancy Loyer

Libellules